Réunion d'installation du Comité de pilotage du projet « Mine responsable »

La « Mine responsable »

Parangonnage des initiatives mondiales et européennes

Stéphane CHEVREL

BRGM - Service géologique national

s.chevrel@brgm.fr

1er avril 2015 - PARIS

Avec la contribution de Patrice Christmann (BRGM)

Géosciences pour une Terre durable

brgm

Une pression sociétale croissante

> Vers un « contrat social » entre les parties-prenantes?

- Informel ou formel?

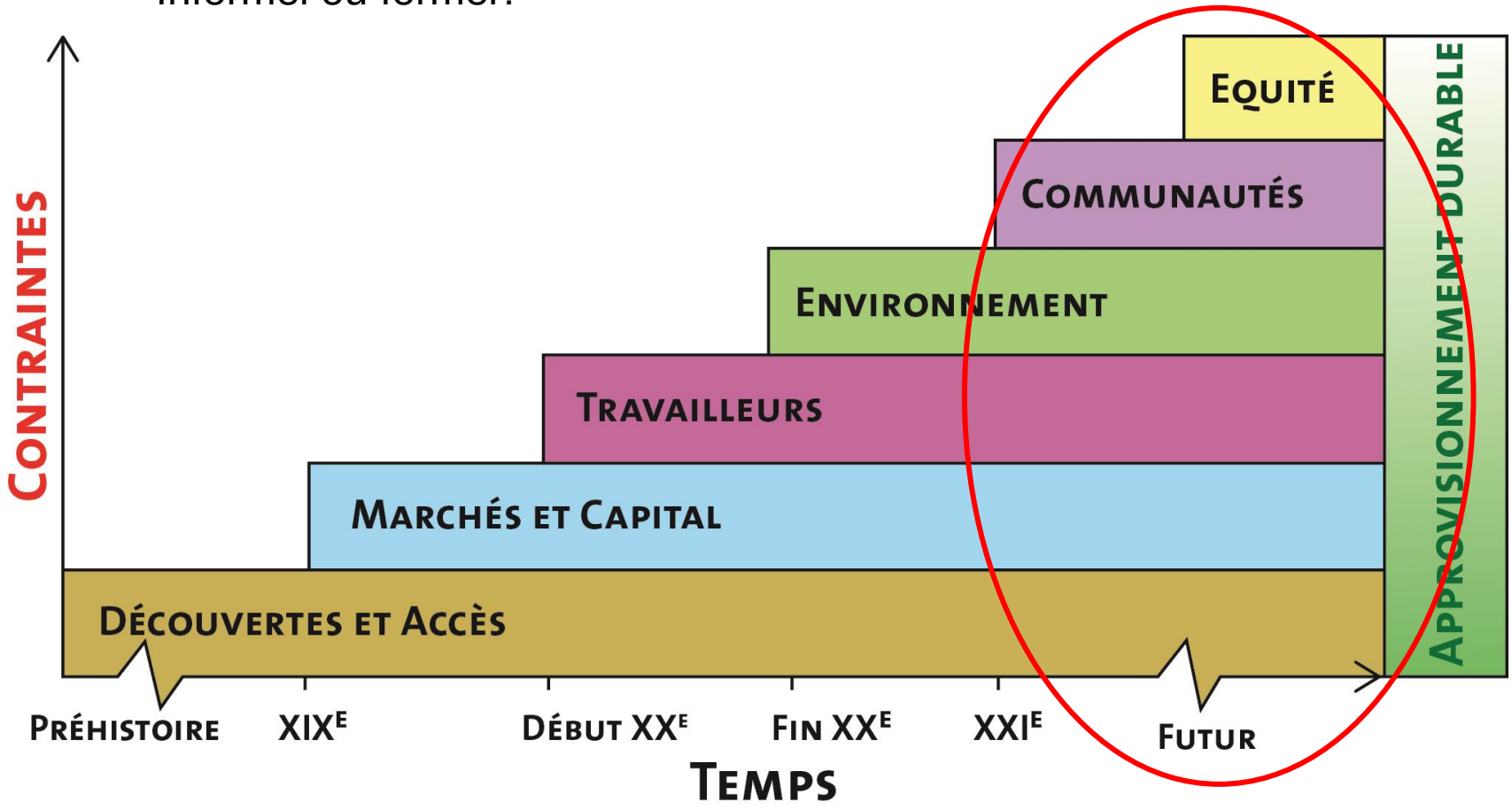

Mines et Société (d'après Solar et Shield, 2011)

Permis social d'exploiter : *Social Licence to Operate*

- **Le terme « permis social d'exploitation » (permis social) s'entend de l'acceptation par les collectivités locales tant des sociétés minières que de leurs projets.**

- **Le permis social ne désigne pas un accord ou un document officiel, mais la crédibilité, la fiabilité et l'acceptation réelle ou actuelle des sociétés minières et de leurs projets.**

- **Ce permis est attribué par les parties prenantes en fonction de la crédibilité des sociétés minières et du type de relations qu'elles établissent avec les collectivités.**
  - **Communautés locales**
  - **Société civile**
  - **ONGs**
  - **Administrations locales**

- **Il peut ainsi être « révoqué » et ne devrait jamais être tenu pour acquis.**

http://www.miningfacts.org/

Obtenir le permis social

- **Absence de légitimité**
  - => rejet du projet
- **Légitimité + crédibilité**
  - => acceptation du projet
- **Forte crédibilité + confiance**
  - => approbation du projet
- **Haut niveau de confiance**
  - => appropriation du projet

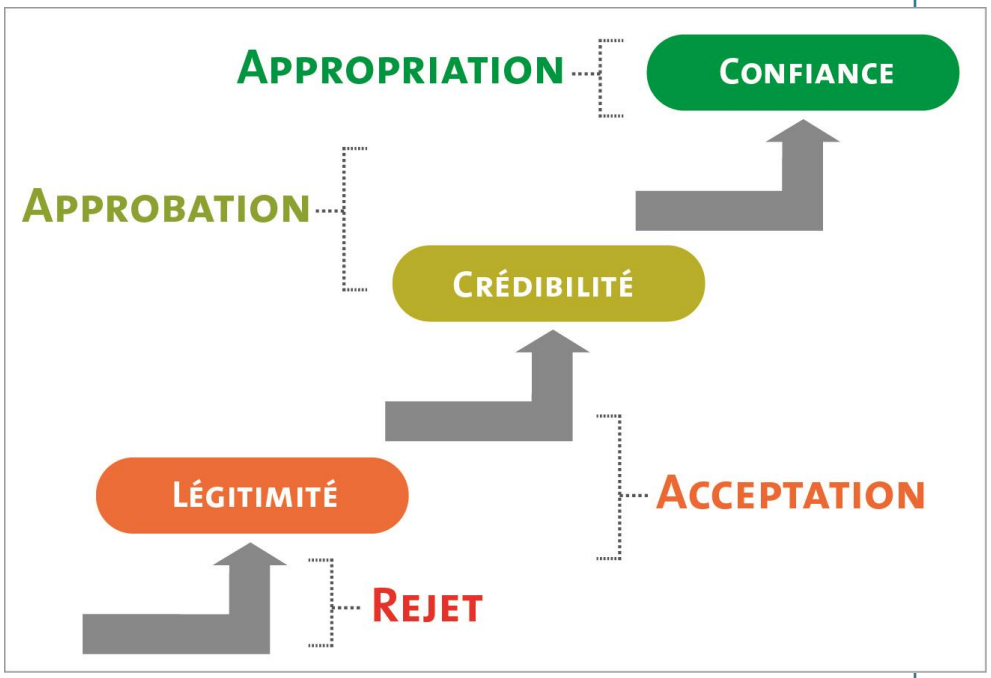

© On Common Ground Consultants Inc 2003

- **Acceptation = propension à tolérer, à être d'accord, à consentir**
- **Approbation = regard favorable**
- **Appropriation = vers une cogestion du projet**

http://socialicense.com/definition.html

Responsabilité Sociale

- **ISO 26000 Social Responsibility Standard**
- Lien ISO 26000 et GRID (principes directeurs)
- L'ISO 26000 fournit des lignes directrices concernant le fonctionnement des entreprises et des organisations dans une optique de responsabilité sociétale.
- Principe de la reconnaissance des intérêts des parties prenantes
- Pas de certification

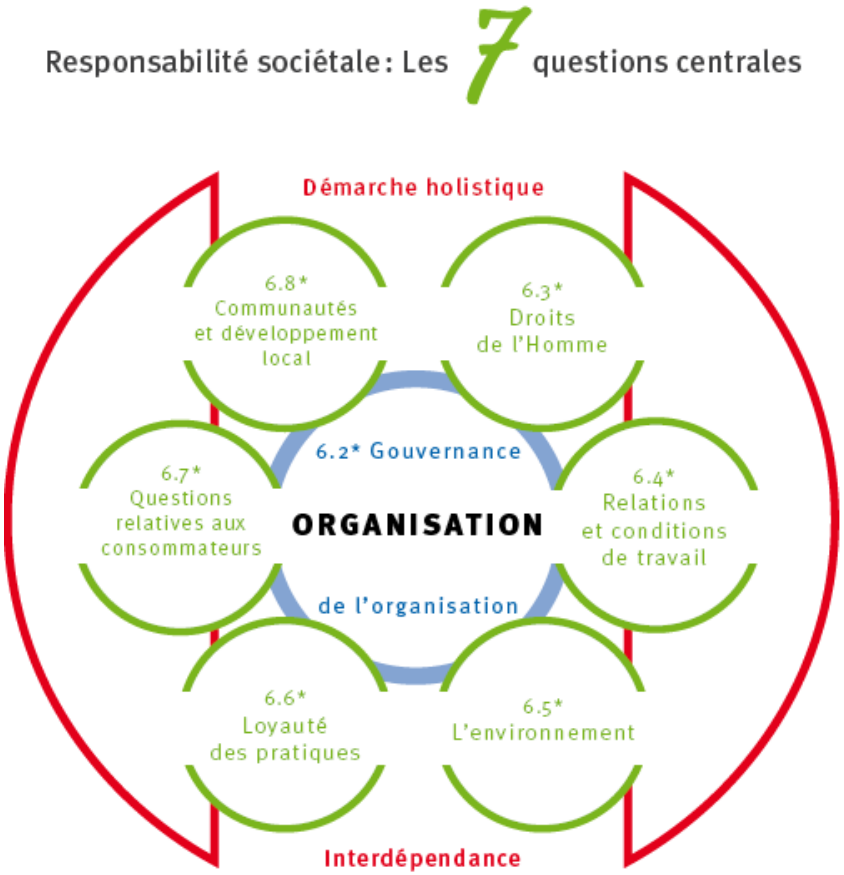

http://www.iso.org/iso/fr/home/standards/iso26000.htm
http://www.iso.org/iso/fr/iso-gri-26000_2014-01-28.pdf

Global Reporting Initiative (GRI)

- **Lignes directrices applicables mondialement en matière de développement durable (1997)**
- **Rendre compte des performances économiques, environnementales et sociales, pour des sociétés, puis pour n'importe quelle organisation gouvernementale ou non gouvernementale**
- **Version GRI-G4 2013 en vigueur**
- **Organisations françaises adhérentes**

Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA)

> Pratiques pour une « mine responsable »

- Localisation de la mine
  - Balance entre ressource minérale et utilisation du sol
  - Préservation des zones écologiques et culturelles d'intérêt
- Gestion environnementale
  - Réduction de l'empreinte environnementale durant toutes les phases d'un projet
- Travailleurs et communautés
  - Consentement préalable, libre et informé des communautés
  - Questions de santé et sécurité
  - Partage des bénéfices
- Gouvernance
- Transparence dans le paiement des revenus (aux gouvernements)
- Information sur les progrès en matière de pratiques responsables

http://www.responsiblemining.net/

Initiative pour un développement minier responsable

« *Responsible Mineral Development Initiative* » 2011

> **Forum économique mondial**

WORLD ECONOMIC FORUM

COMMITTED TO IMPROVING THE STATE OF THE WORLD

> **6 blocs fondateurs**

1. Renforcement progressif des compétences et partage de connaissances entre toutes les parties-prenantes
2. Compréhension partagée des avantages, des coûts, des risques et des responsabilités liés à l'exploitation minière
3. Processus de collaboration pour l'engagement des parties-prenantes tout au long du cycle de vie d'un projet minier
4. Processus et dispositions transparents
5. Suivi minutieux de l'exécution des engagements
6. Gestion précoce et exhaustive des conflits

http://www3.weforum.org/docs/IP/2013/MM/WEF_MM_ResponsibleMineralDevelopmentInitiative2011.pdf
http://www3.weforum.org/docs/WEF_MM_RMDI_Report_2013.pdf

Initiative de l'OCDE

> Guide sur l'engagement des parties prenantes dans les industries extractives (2011, 2014)

> Parties prenantes partenaires tout au long du processus

- Comprendre le contexte
  - Identifier les parties prenantes, les risques et opportunités
- Plan pour un engagement actif
- Mise en œuvre du plan
- Suivi et évaluation

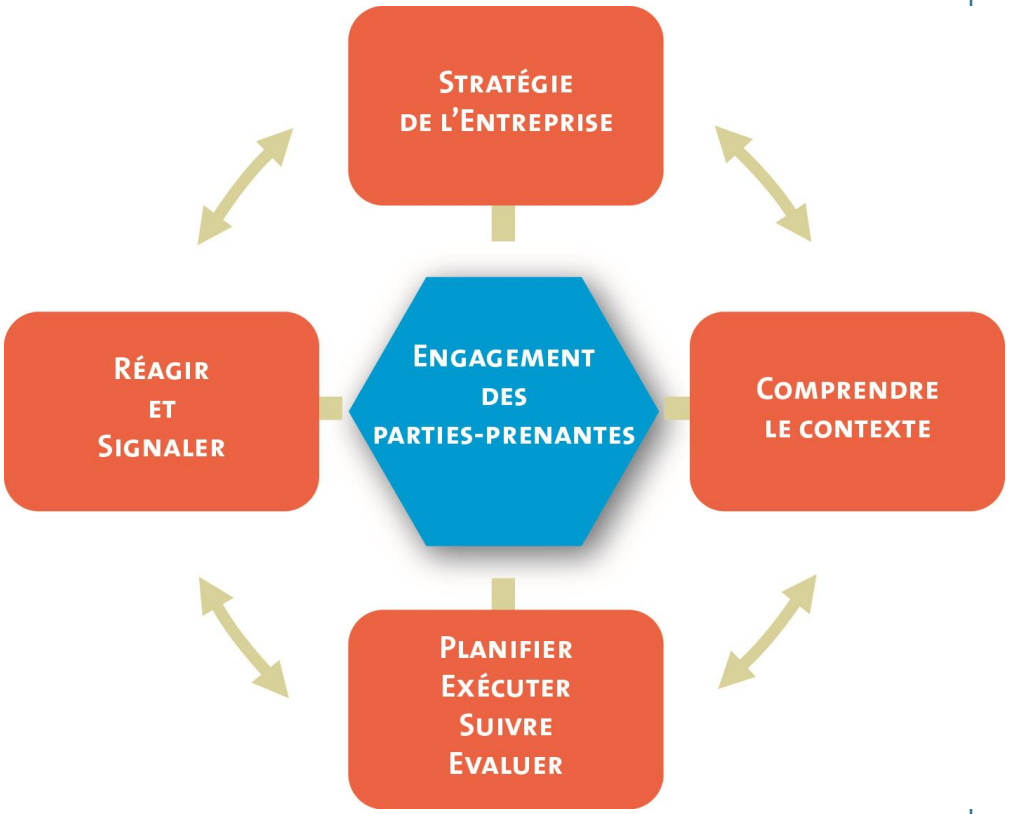

Initiative Vers le Développement Minier Durable (VDMD)

> Engagement de l'Association Minière Canadienne envers des pratiques minières responsables

> Le programme repose sur des éléments fondamentaux

- Responsabilité
  - participation à l'initiative VDMD obligatoire pour tous les membres de l'AMC.
- Transparence
  - Respect des principes directeurs de la VDMD
  - Mesure annuelle de performance sur les 23 indicateurs retenus
- Crédibilité
  - Consultation régulière avec le Groupe Consultatif des Communautés d'Intérêts

Voir aussi les engagements sur :
http://mining.ca/sites/default/files/documents/TSMGuidingPrinciples_Fr.pdf
http://mining.ca/fr/vers-le-d%C3%A9veloppement-minier-durable

Plan de gestion de l'impact social (Australie)

« Social Impact Management Plan »

- **Gouvernement du Queensland**
  - Lignes directrices pour préparer un plan de gestion de l'impact social
- **Formalisation de la SLO?**
- **Établit le rôle et les responsabilités des c^{ies} minières, du gouvernement, des parties prenantes et des communautés pour la durée du projet**
  - Gestion et mitigation des impacts sociaux et des opportunités depuis l'approbation du projet jusqu'à la fermeture
- **5 sections (checklists)**
  - Présentation du projet minier
  - Mitigation et gestion des impacts
  - Plan de surveillance
  - Stratégie d'implication des parties prenantes
  - Résolution des conflits

http://www.dip.qld.gov.au/resources/guideline/simp-guideline.pdf

Concept « Mine Verte » (Finlande)

> Considérer au mieux les impacts sociétaux, économiques, sociaux et culturels dans une démarche de développement durable requiert : R&D, communication, des démarches intégrant le plus largement possible toutes les communautés.

http://en.gtk.fi/mineral_resources/greenmining.html

En parallèle, mise en place, par l'industrie minière et ses parties prenantes du "**Finnish Network for Sustainable Mining**" avec le support du SITRA

https://tapahtumat.tekes.fi/uploads/37f0e529/Sylvie_Fraboulet_Jussila-6647.pdf

Projet « I2Mine »

Innovative Technologies and Concepts for the Intelligent Deep Mine of the Future

- **“Innovative Technologies and Concepts for the Intelligent Deep Mine of the Future”**
- **Développer de nouvelles techniques pour une mine souterraine, invisible et sans impacts**
- **Financé par la Commission Européenne (FP7)**

http://www.i2mine.eu/

Charte européenne de la « Mine responsable » REMIND (EIP-RM)

> L'objectif de REMIND est de développer et d'appliquer dans l'UE le concept de "Mine responsable"

- Favoriser le dialogue entre les parties-prenantes pour développer de façon durable les industries extractives non-énergétiques ;
- Développer et promouvoir une "**Charte européenne de la Mine responsable**", et un suivi lié des réalisations, reposant sur un cadre d'indicateurs existants de développement durable et de lignes directrices de reporting, ainsi que des suggestions pour des indicateurs nouveaux ou améliorés;
- Stimuler le développement de capacités institutionnelles et des entreprises pour mettre le concept en application.

BRGM, DMT, EKBAA-IGMEM, **ERAMET SA**, EUROCOLT, Geological Institute of Romania, GSI, GTK, Hellas Gold SA, IGME, **INERIS**, Kemakta Konsult AB, Luleå Univ. of Technology, MEERI, MinPol, SGU, Tasman Metals AB, Technical Univ. of Crete, **VARISCAN MINES SAS**, VTT.

Conclusions

> Quelques principes directeurs

- Reconnaissance et acceptation des intérêts des parties prenantes
- Anticipation
- Transparence
- Respect
- Suivi et reporting

> Bâtir la confiance sur

- Une information « formatrice » des parties prenantes sur les enjeux sociétaux de la mine
  - Favoriser le dialogue sur la base d'un échange d'égal à égal
- Une analyse partagée des bénéfices mutuels
- Une documentation fiable et objective (ex. projet EO-MINERS)

> Inviter et dialoguer avec TOUTES les parties prenantes, y compris les plus « radicales »

Merci de votre attention

Mine polymétallique de Sao Domingos - Portugal